MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME (LOCATION DE CHALET À COURT TERME)

Pour faire suite à la séance d'information et de consultation publique ayant eu lieu le 9 décembre dernier sur la modification du plan d'urbanisme n° 2017-495, le Conseil municipal souhaite convier les citoyens intéressés à l'enjeu de la **location de chalet à court terme** à une seconde consultation publique.

Celle-ci se tiendra le **samedi 10 février prochain, à 13h** au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Après avoir annoncé à la population en décembre dernier son intention d'interdire les nouveaux usages de **location de chalet à court terme** (comme usage complémentaire à l'usage habitation) sur l'ensemble du territoire, le Conseil municipal souhaite que cette assemblée puisse permettre à tous les citoyens et organismes de s'exprimer librement et respectueusement à ce sujet.

Les citoyens qui désirent assister ou participer à cette assemblée publique de consultation pourront également le faire par visioconférence au lien suivant :
https://us06web.zoom.us/j/81900010660?pwd=KsHUFQ9rvuJeuhSRItImIcPlJbzYub.1

En vue de cette rencontre, les citoyens sont également invités à participer à un court **sondage** destiné à mieux connaitre l'opinion de la population à l'égard de cet enjeu au lien suivant :
https://www.menti.com/alvenyfyst1f

Donné à Wentworth-Nord, ce 5e jour du mois de février 2024.

Benoit Cadieux, urbaniste
Directeur du Service du Service de l'urbanisme et de l'environnement